



RAPPORT D'ACTIVITÉ

& de développement durable

2016

Communes classées par ordre croissant d'habitants. Retrouvez les 11 autres communes p. 53.

11 des 22 communes

COMPIÈGNE
PHILIPPE MARINI,
Maire



MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE
BERNARD HELLAL,
Maire



LA CROIX SAINT OUEN
JEAN DESESSART,
Maire



SAINT-SAUVEUR
JEAN-CLAUDE GRANIER,
Maire



VERBERIE
MICHEL ARNOULD,
Maire



L'ARC

CLAIROIX
LAURENT PORTEBOIS,
Maire



CHOISY-AU-BAC
JEAN-NOËL GUESNIER,
Maire



LE MEUX
ÉVELYNE LE CHAPELLIER,
Maire



BÉTHISY-SAINT-PIERRE
SERGE CZERNIEJEWICZ,
Maire



J AUX
MICHEL JEANNEROT,
Maire



VENETTE
BERNARD DELANNOY,
Maire



SOMMAIRE



ÉDITO

par Philippe MARINI

→ P. 04 - P. 05

ÉCONOMIE

Implantations
Parc technologique
Ambitions

→ P. 06 - P. 13

P. 08
P. 10
P. 12

AMÉNAGEMENT

Les Jardins
Zac du Camp des Sablons
Saint-Sauveur

→ P. 14 - P. 21

P. 16
P. 18
P. 20

ACTIONS

Transports
Plan Climat-Énergie Territorial
Protection de l'eau
Déchets

→ P. 22 - P. 33

P. 24
P. 28
P. 30
P. 32

FONCTIONNEMENT

0 % de hausse d'imposition
Les élus du Conseil d'agglomération 2017
Fusion avec la CC de la Basse Automne
Organigramme des services
Finances
Indicateurs

→ P. 34 - P. 51

P. 36
P. 37
P. 40
P. 42
P. 44
P. 50



ÉDITO



Philippe MARINI,
Président de l'Agglomération
de la Région de Compiègne,
Sénateur honoraire de l'Oise,
Maire de Compiègne



↖ **LE PARC DU PALAIS,**
un lieu de rencontres et de
détente pour les
Compiégnois et les touristes

↙ **PROMÉO,**
la formation des
jeunes est essentielle
pour l'accession à
l'emploi

Je vous invite à lire avec attention ce rapport d'activité et de développement durable qui retrace l'action de notre agglomération durant l'année 2016. Bien sûr, vous y retrouverez tous les événements marquants qui ont rythmé la vie de notre collectivité au cours de cette année écoulée, mais vous pourrez aussi prendre connaissance de l'avancement des dossiers d'implantation ou d'urbanisme.

Comme chaque année, ce rapport d'activité vous apporte toutes les informations pratiques, illustrées de chiffres révélateurs de **notre gestion de plus en plus écologique**. **L'ARC s'est engagée dans la maîtrise des énergies** et nous sommes de plus en plus actifs dans le domaine. Territoire à énergie positive, l'agglomération propose des services opérationnels dans le domaine : thermographie aérienne disponible en ligne, plateforme d'information sur les rénovations énergétiques, distribution de lampes led, vente de composteurs, campagne offensive sur le tri du verre, rénovation des bâtiments intercommunaux... **toutes ces actions que nous menons servent à impulser une nouvelle façon d'appréhender les consommations et à préparer l'avenir sereinement pour nos concitoyens.**

Mais, bien plus encore, **nous nous inscrivons comme modèle de cette gestion raisonnée** avec l'utilisation de

véhicules électriques pour nos agents, avec la mise en place du tri sélectif dans les bureaux, avec différentes sensibilisations visant à ne laisser aucune veille, ou encore à éteindre les lumières dès qu'on quitte son bureau. Chaque pas compte pour protéger notre environnement.

L'activité de l'ARC ne se limite pas non plus aux différents services qui sont mis en place, mais **notre solidarité intercommunale s'exprime aussi sur l'anticipation des enjeux de demain**. Le canal Seine-Nord et MAGEO sont dans nos viseurs, les discussions sur le quartier de la gare évoluent dans le bon sens et notre partenariat avec l'UTC se fait toujours de plus en plus concret.

Enfin, **l'année 2016 a été consacrée à la préparation de la fusion avec les 6 communes de la Communauté de Communes de la Basse Automne, qui agrandit notre territoire et lui ouvre de nouvelles perspectives** et je tiens ici à souhaiter de nouveau la bienvenue aux habitants de ces communes ainsi qu'à leurs édiles avec qui nos premiers 6 mois de mariage augurent de belles réalisations communes traduisant notre sens partagé du service public.

Philippe Marini



➤ **ZAC DE MERCIÈRES**
égayée par les cerisiers

➤ Les nouvelles habitations
DES JARDINS,
à La Croix Saint Ouen





Jean DESESSART,

Maire de La Croix Saint Ouen,
vice-président de l'ARC, président de la commission économie et tourisme,
conseiller départemental

- **Préparer l'agglomération de demain** en anticipant au développement du port fluvial avec la réalisation de MAGEO et du Canal Seine Nord Europe.
- **Développer toujours plus l'attractivité de notre territoire.** Avec 8 800 entreprises et 40 000 emplois, l'ARC constitue un pôle économique important de la Vallée de l'Oise.
- **Accompagner les projets de développement d'entreprises** de toutes tailles qui investissent, perdurent, innovent et créent de l'emploi.

Jean-Pierre LEBŒUF,

Maire de Saint-Jean-aux-Bois,
vice-président de l'ARC, délégué au tourisme

- **Élargir la promotion territoriale** en valorisant les 48 communes que compte la Communauté de Communes du Pays des Sources et avec laquelle une convention de délégation a été signée.
- **Développer la communication touristique numérique** grâce à l'application mobile "Compiègne et sa région" téléchargeable gratuitement.
- **Recouvrer la taxe de séjour** qui témoigne d'une fréquentation accrue tant pour les hôtels que pour les gîtes et chambres d'hôtes. Cette fréquentation est le reflet d'une attractivité croissante de l'Agglomération de la Région de Compiègne et d'une promotion en constante progression.



Claude DUPRONT,

Maire de Bienville,
délégué de l'ARC au port de plaisance

- **Mener les études nécessaires** pour rendre la capitainerie accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- **Veiller aux aménagements nécessaires** pour s'adapter aux évolutions des différentes clientèles touristiques. L'ARC finance ainsi la mise aux normes de l'installation électrique du bâtiment ainsi que l'extension de sa partie sanitaires/laverie.
- **Maintenir et développer la fréquentation du site** (plus de 200 bateaux de passage en 2016). La présence de nombreux locataires à l'année est le reflet du bien-être qu'offre ce site verdoyant en plein cœur de ville.



ÉCONOMIE



Un rythme d'implantations soutenu

- Favoriser la création d'emplois dans nos zones d'activités.
- Proposer des offres foncières adaptées à tous types de projets.
- Pérenniser et développer le tissu économique.

Cette année encore, l'ARC a maintenu son rythme de ventes de terrains sur ses zones d'activités, avec un chiffre de 7 nouvelles implantations signées, ce qui correspond à notre moyenne sur les quinze dernières années.

Une fois encore, on peut se réjouir de voir **la diversité des entreprises** qui finalisent des projets sur le territoire. On y retrouve cette année de grandes industries (Chanel, Nutrition et santé), des PME (Exotest, Bocquery, Marron TP) et une entreprise de service (le transporteur Acary a acheté deux terrains).

C'est l'illustration d'un territoire offrant **des opportunités foncières diversifiées et adaptées**. Nous proposons ainsi des terrains allant de la petite parcelle artisanale au grand terrain industriel, en passant par des programmes tertiaires ou de recherche et développement.

C'est forcément une bonne nouvelle d'avoir autant de cordes à notre arc.

On remarquera aussi le fait qu'il s'agisse d'entreprises du territoire qui ont investi dans nos zones d'activités. Nous y voyons le signe positif que **les sociétés locales apprécient le dynamisme économique** de notre agglomération et l'accompagnement que nous leur proposons au fil des années.

La relation de confiance nouée entre le monde économique et la collectivité est **une vraie force pour maintenir les activités sur notre agglomération**. S'appuyer sur le développement d'entreprises du territoire ne signifie pas pour autant que nous n'avons pas fait face à la concurrence d'autres territoires sur ces projets d'implantation. Nous avons simplement su être convainçants grâce aux atouts nés de notre politique économique.





7

cessions de terrain
réalisées

191 000 m²

de terrains vendus

4,9 m d'€

de recettes de vente

348

créations d'emplois
envisagées dans le cadre
des implantations 2016



↳ **BIOGIS CENTER,**
le fleuron du pôle
agro-ressources

↳ **L'HÔTEL DE PROJETS**
du Parc technologique
des Rives de l'Oise

↳ **LE TIGRE**
et le pôle de développement
des Hauts de Margny



Un Parc technologique

➤ Accompagner les entreprises innovantes dans leur développement.

➤ Soutenir PIVERT pour avoir un territoire précurseur sur la chimie du végétal.

➤ Renforcer notre image de territoire innovant.



Le Parc technologique des Rives de l'Oise a pour vocation d'accueillir **des entreprises innovantes en création ou développement**.

Géré par l'ARC, ce parc accueille des sociétés qui viennent bénéficier des locaux adaptés, mais aussi des services communs et des ateliers thématiques. Une vingtaine d'entreprises, regroupant une centaine d'emplois, développent leurs projets dans des domaines très diversifiés : **services, numérique, chimie verte et biotechnologie...** Certaines sociétés achètent et font construire (Aetech, racheté par Cybernetix, Fusiotech, PIVERT), d'autres sont amenées à quitter le parc une fois à maturité (par exemple DELTACAD, parti depuis sur la ZAC des Longues Rayes à La Croix Saint Ouen). Ces sociétés sont accompagnées dans leurs projets par notre pôle Attractivité du territoire.

Sur le site, une **halle technologique** unique en Europe a été lancée. Le BIOGIS CENTER, est la plateforme technologique de PIVERT (Picardie Innovations Végétales, Enseignements et Recherches Technologiques). C'est **un site pilote dans le domaine d'avenir de la chimie du végétal**.

Au cœur d'un écosystème de la bioéconomie, il a permis le dépôt d'une série de brevets et a d'ores et déjà favorisé la création de quatre entreprises. Le BIOGIS CENTER permettra aussi à nos industries locales d'avoir un temps d'avance en s'appuyant sur les développements testés dans notre agglomération. Les filières agricoles profiteront également de nouveaux débouchés grâce à l'essor de la chimie du végétal.



→ en pleine santé



↖ Les bracelets connectés
de la start-up
NOVITACT



↗ **LE BIOGIS CENTER,**
halle technologique du
projet PIVERT

20

entreprises au Parc
technologique des Rives
de l'Oise

21

newsletters du
Parc technologique
réalisées

6 000 m²

de plateforme au
BIOGIS CENTER

4

entreprises créées
grâce au projet PIVERT

Des industries toujours ambitieuses

➤ Accompagner les entreprises pour répondre à leurs besoins.

➤ Proposer de nouveaux services (Proch'emploi, conseil en mobilité...).

➤ Aller au contact des entreprises et leur réaffirmer notre soutien.



L'actualité positive des implantations sur nos parcs d'activités ne doit pas nous faire oublier **la vitalité de bons nombres de nos PME ou de nos grandes industries historiques**. Dans une relation de confiance, nous suivons leurs évolutions et leurs demandes sur des sujets spécifiques.

Ainsi, **Zodiac Aero Duct System** a construit un nouveau bâtiment industriel de 4 000 m². Le nouveau bâtiment permet de renforcer l'activité de cette société leader mondial des équipements et systèmes aéronautiques. Ses domaines de compétence concernent principalement le confort et la vie à bord des avions, les systèmes embarqués, la sécurité en vol et au sol. Les tuyauteries pour l'aéronautique issues des ateliers compiégnais encaissent des pres-

sions énormes et des chocs thermiques jusqu'à 600 degrés ! Il s'agit donc d'un savoir-faire exceptionnel qui perdure sur le site d'une ancienne entreprise compiégnaise bien connue : les ACC la Jonchère. Les carnets de commandes sont pleins à long terme, il en résulte un important besoin de main d'œuvre de qualité sur des postes de soudeur et d'assembleur en particulier (30 à 40 personnes dans les années à venir).

D'autres grandes sociétés du Compiégnois perdurent grâce à leur politique d'investissement. Ainsi, dans la Zone Industrielle Nord, **Affimet** a renforcé sa compétitivité grâce à un nouveau four. À quelques hectomètres, **Colgate-Palmolive** a célébré, en septembre, les 60 ans de son implantation à Compiègne. Cette usine fut la première de notre zone industrielle nord. Grâce

à ses 470 salariés, elle produit chaque jour un million d'unités (flacons) de "soins de la maison" et de "soins du corps". Les investissements successifs ont permis à l'usine de rester efficace et désormais elle produit plus de la moitié des produits de soin de la maison commercialisés en Europe. Toujours dans la même zone, la société Sanofi a, elle, fêté ses 50 ans en juin. Le site de production de Choisy-au-Bac fabrique des médicaments destinés au grand public tels que le Doliprane, le Magné B6 ou l'Allegra, et des médicaments pour les professionnels de santé. **Sanofi** produit chaque jour l'équivalent de 150 palettes de médicaments, dont 80 % sont destinés à être exportés. Le groupe est un leader mondial de la santé centré sur les besoins des patients.



↑ **ZODIAC AEROSPACE**
une entreprise qui recrute

↩ **COLGATE-PALMOLIVE**
a fêté ses 60 ans



↩ **SANOFI**

60 ans
pour le site
Colgate-Palmolive
de Compiègne

50 ans
pour le site Sanofi de
Choisy-au-Bac

4 000 m²
d'extension pour Zodiac
Aerospace

Bernard HELLAL,

Maire de Margny-lès-Compiègne, 1^{er} vice-président de l'ARC,
président de la commission équipement

- **Financer des équipements de qualité** supports indispensables à tous les projets économiques, sportifs, culturels, sociaux et environnementaux, c'est là que l'ARC trouve son sens.
- **Aider le développement économique et l'habitat** en aménageant des places de parking, en créant des voies nouvelles, des liaisons piétonnes, des espaces paysagers, etc.
- **Aménager et créer de nouvelles voies cyclables** pour mieux nous connecter écologiquement de parc d'activité en parc d'activité.



Michel FOUBERT,

1^{er} adjoint au Maire de Compiègne,
vice-président de l'ARC,
président de la commission aménagement,
urbanisme et grandes infrastructures,
conseiller régional

- **Construire l'agglomération modèle de demain durable et connectée.** Notre devoir est le maintien permanent de l'équilibre entre le développement économique, le développement durable et le bien-être des habitants.
- **Retenir, comme préalable à tous projets et aménagements, la logique de développement durable,** afin de garantir le bien-être actuel de tous sans compromettre celui des générations futures.
- **Accompagner les partenariats scientifiques et technologiques** comme celui entre l'UTC et Renault.

Béatrice MARTIN,

Maire de Vieux-Moulin, déléguée de l'ARC au
patrimoine et aux paysages et aux relations avec l'ONF

- **Être force de proposition** dans le cadre du label Forêt d'Exception qui distingue un projet territorial rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence autour d'un patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées.
- **Maintenir une concertation efficace avec l'ONF** et veiller à ce que la forêt soit un véritable espace partagé entre les forestiers, les promeneurs, les chasseurs, etc.
- **Faire que l'ARC reste un partenaire incontournable** et le relais actif auprès des associations.





Philippe
BOUCHER,

Maire de Janville,
délégué de l'ARC à l'équipement scolaire

- **Rester très attentif aux questions de sécurité** autour des établissements scolaires.
- **Aménager et sécuriser les voies d'accès** aux établissements scolaires pour garantir la sécurité des élèves.
- **Aménager le parking** du collège Claude Debussy à Margny-lès-Compiègne.

AMÉNAGEMENT



Les Jardins, le nouveau quartier bientôt achevé

- Aménager une coulée verte reliant le centre-ville, le quartier, le collège et le supermarché.
- Achever un quartier central pour la commune.
- Produire une offre de logements équilibrée sur l'agglomération.

En 4 ans à peine, l'ARC a développé un nouveau quartier d'habitations moderne. En effet, ce nouveau quartier, qui s'achève, mêle intelligemment activité économique, équipements et services. À quelques centaines de mètres du centre-bourg, le quartier des Jardins est également à proximité de la ZAC des longues Rayes et de sa trentaine d'entreprises. Les équipements facilitent la vie des habitants avec l'école toute proche et le collège en lisière de quartier. Avec le centre commercial à taille humaine qui intègre **les techniques d'utilisation d'énergies renouvelables** (panneaux solaires, éoliennes, récupération des eaux de pluies...), les habitants bénéficient de toutes les facilités d'aujourd'hui. **L'ARC a également développé les indispensables transports gratuits**, 4 arrêts AlloTic tout proches et une ligne de car pour les lycéens et

le grand public. **Une piste cyclable** qui débute à proximité pour rejoindre, via les bords de l'Oise, le centre de l'agglomération, le lycée Charles-de-Gaulle et le complexe piscine-patinoire, complète ce quartier à haute valeur ajoutée.

La municipalité et l'ARC ont été attentives pour **maintenir un équilibre entre les logements individuels et les logements collectifs**. Les logements collectifs représentent 32 % seulement de la surface totale.

Enfin, en matière environnementale, **deux bassins de récupération des eaux de pluies** de 27 300 m³ ont été aménagés. Ils sont agrémentés d'**un parcours sportif** en face du collège et à deux pas des habitations





Tous les terrains dédiés aux logements collectifs ont été vendus, avec la répartition suivante :

67 %
en accession
à la propriété

33 %
en location

37
lots libres de 500 m²
environ

12
terrains encore à
vendre



Les nouvelles habitations du **QUARTIER DES JARDINS** aménagé par l'ARC

Un nouveau quartier où **LES ESPACES VERTS** ne sont pas oubliés

LE PARCOURS SPORTIF, la première réalisation du nouveau quartier



La ZAC du Camp des Sablons,

- Développer un pôle scolaire et médico éducatif venant renforcer le caractère du secteur et sécuriser son accès.
- Préserver au maximum la forêt tout en favorisant son accessibilité et sa valorisation.
- Répondre aux besoins des nouveaux habitants en produisant une offre de logements mixte et diversifiée, en intégrant un programme de commerces de proximité et en permettant le développement économique.

36 hectares vont être aménagés sur ce site laissé libre après le départ des militaires en 1995. En lisière de forêt, ce nouveau quartier, a vocation à accueillir près de 570 logements dont une soixantaine a déjà été livrée en mai 2016. Comme tous les quartiers développés par l'ARC, il sera équipé d'activités, de commerces et de tous les services nécessaires aux habitants. Ce quartier, marqué par la présence d'établissements scolaires gardera cette "griffe". La 1^{ère} pierre du futur lycée Jean-Paul II a été posée en décembre 2016. Ce nouvel établissement de plus de 9 300 m², à proximité immédiate de la forêt et des liaisons vers la ville, accueillera 800 élèves et 200 internes dès la rentrée 2018.

L'ENVIRONNEMENT TOUJOURS PRIVILÉGIÉ

Ce projet séduisant de l'agglomération tient une

nouvelle fois compte des exigences environnementales fixées nationalement mais également localement. Pour ainsi dire au cœur de la forêt, ce nouveau quartier d'habitations se devait d'être irréprochable dans son intégration au massif forestier et à la ville. **De larges coulées vertes, des espaces publics de qualité et des bâtiments de faible hauteur sont prévus** par les urbanistes pour aérer ce quartier. Nous serons au cœur d'un bois habité. Par ailleurs, les eaux pluviales seront gérées sur site. Au niveau des espaces publics, les eaux seront récupérées par des noues et amenées vers deux bassins qui seront réalisés en bordure de forêt. Pour les espaces privés, l'infiltration se fera sur chaque parcelle. Cette gestion des eaux pluviales permettra non seulement de ne pas engorger le réseau actuel du quartier des Sablons mais aussi de favoriser la présence du végétal sur le site.

DIMINUER LES POLLUTIONS

La circulation au sein du quartier fera l'objet de toutes les attentions avec, dans un premier temps, la création d'une nouvelle voie de contournement. Elle délestera l'avenue du 25^e RGA, qui deviendra une voie à sens unique et un secteur dédié au stationnement sécurisé des cars et bus desservant les établissements scolaires existants et futurs. **La vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h sur l'ensemble du quartier**, excepté sur l'avenue de Royallieu et la nouvelle voie traversante où la vitesse sera limitée à 50 km/h. La voie de contournement, qui sera une voie communale, devrait également être interdite à la circulation des poids lourds. **Toutes ces mesures visent à protéger les riverains, les élèves mais aussi à diminuer les pollutions** tant atmosphériques que sonores.





un projet ambitieux qui prend forme



↖ Les premières habitations
**DU QUARTIER DES
SABLONS**

↗ La maquette de
**L'INSTITUTION
JEAN-PAUL II**
en construction depuis 6 mois

17

millions d'€
pour
l'aménagement
du site

367

logements collectifs
(côté ville) répartis
dans 19 lots collectifs

59

maisons de ville
(dans différents
secteurs)

77

lots à bâtir
(côté forêt)

63

logements répartis en
43 logements aidés et
20 logements en accession
inaugurés en mai 2016

566

logements
diversifiés

Le centre-bourg de Saint-Sauveur en totale mutation

➤ Renouveler le centre-bourg.

➤ Orienter les bâtiments de telle sorte que les habitants profitent des vues.

➤ S'installer dans la continuité des gabarits existants.

En 2012, l'ARC lance une opération majeure pour le renouveau du centre-bourg de Saint-Sauveur. Opération structurante, s'il en est, elle repose sur la mutation d'un site anciennement occupé par une entreprise au centre de la commune. Le terrain, très enclavé, derrière la Mairie, est pourtant parfait pour accueillir des résidences en cœur de village. Ce site idéal pour renouveler l'espace urbain permet de répondre aux besoins en logements sociaux, en mixité sociale et de redynamiser la commune. Ce nouveau quartier permet d'irriguer un vaste lieu de vie autour de la place centrale en relation avec la rue principale vers la mairie.

Les futurs habitants trouveront à proximité de leur lieu de résidence les écoles et des services de centre-bourg et profiteront de la proximité du centre de l'agglomération. Les petits commerces locaux se trouveront confortés par l'apport d'une

population nouvelle. Cette offre de logements nécessaire à la commune respecte les objectifs fixés par le Programme Local de l'Habitat (PLH). L'Agglomération y a réalisé une place centrale, une sente piétonne reliant les autres quartiers au centre-bourg en traversant le nouveau quartier et une voie nouvelle de circulation.

L'Agglomération et la commune ont eu les plus grandes exigences avec les promoteurs afin de garder l'esprit du village. Les constructions comportent donc beaucoup de bois et respectent des couleurs en harmonie avec la forêt toute proche. Ces recommandations étaient particulièrement requises par l'architecte des bâtiments de France.

L'action dans le domaine de l'environnement est illustrée par la maîtrise des rejets des eaux pluviales, par l'aménagement de nouveaux itinéraires piétons et cyclables et par la qualité des constructions.



➤ Les nouvelles maisons individuelles derrière la mairie à SAINT-SAUVEUR

1,2 ha

dont 43 % réservés
aux espaces verts et
une trentaine d'arbres
plantés

10

logements locatifs
sociaux

11

maisons en
accession avec
plafond de ressource

5

maisons en accession
libre + 5 lots libres

➤ **L'ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR**
pendant les travaux
de terrassement



ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR : LES PROJETS AVANCENT, LE NOUVEAU QUARTIER SE PRÉCISE

D'une surface de près de 4,5 hectares idéalement situé, le site de l'École d'État-major est un secteur clé du renouveau du cœur d'agglomération. Tout est réalisé par l'ARC afin que ce secteur devienne une extension du centre-ville, un quartier ouvert à tous avec commerces, restaurants, activités tertiaires, professionnels de santé, équipements sportifs, musée, salons, expositions.

L'année 2016 a été consacrée aux travaux de terrassement, de pose des réseaux (assainissement, électricité, gaz, fibre optique...), de pose des éclairages, de plantation des espaces verts et du mobilier urbain. L'ARC est le propriétaire et l'aménageur du site. Après des fouilles archéologiques bien compliquées, la collectivité se réjouit de voir enfin la requalification de ce quartier prestigieux et chargé d'histoire prendre forme. Ces délais n'ont heureusement pas démobilisés les nombreux investisseurs privés qui ont su recon-



naître tout l'attrait du site. Plusieurs projets sont déjà bien engagés comme la réalisation d'une résidence seniors au niveau de la cour d'Orléans avec 90 appartements et services de qualité, ou encore la création de 140 appartements de haut standing dans la cour d'Eylau. Des PME locales s'installeront dans les pavillons de l'ancienne infirmerie. Les cours d'Eylau et d'Orléans seront pour leur part aménagées par des promoteurs privés sous le contrôle de l'ARC.

Enfin, le Musée de la Figurine Historique sera déménagé à l'École d'État-major dans un bâtiment bien plus approprié, en rez-de-chaussée, sur une surface de 1000 m².



Nicolas LEDAY,

Adjoint au Maire de Compiègne,
vice-président de l'ARC,
président de la commission transport et mobilité

- **Faire évoluer et optimiser le service de transports collectifs à la demande AlloTIC.**
- **Préparer l'extension de l'offre de transports en lien avec l'élargissement du territoire aux communes de l'ex-CCBA.**
- **Favoriser les échanges et travaux avec les employeurs du territoire dans une logique de conseil en mobilité auprès des actifs.**

Évelyne LE CHAPPELLIER,

Maire de Le Meux,
déléguée de l'ARC au Plan Climat-Énergie Territorial

- **Engager un partenariat avec les industriels locaux pour développer un réseau autour de l'efficacité énergétique, de l'économie circulaire et de l'écologie industrielle.**
- **Réaliser une thermographie aérienne accessible sur Internet pour que chaque habitant puisse connaître le niveau de déperditions de chaleur de son habitation.**
- **Créer la Plateforme de Rénovation énergétique "Habitat Rénové" pour accompagner les particuliers dans l'amélioration de leur logement et accompagner les professionnels à renforcer leurs compétences en rénovation énergétique.**



Jean-Noël GUESNIER,

Maire de Choisy-au-Bac, vice-président de l'ARC,
président de la commission environnement et risques majeurs



- **Poursuivre l'engagement du territoire dans la transition énergétique avec le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) et le label Territoire à Énergie Positive et Croissance Verte.**
- **Aider les employés de l'ARC à recourir aux VéloTIC ou à utiliser les voitures électriques pour leurs déplacements.**
- **Contribuer à la baisse du coût de la Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) grâce à une politique de tri incitative auprès des habitants et une communication adéquate.**



Éric BERTRAND,
Maire d'Armancourt,
vice-président de l'ARC, délégué à la gestion de l'eau

- **Servir une eau potable de qualité durable** et en maîtriser la distribution pour chaque foyer tout en recherchant une baisse des coûts.
- **Participer activement aux études des sols avec le monde agricole** pour connaître les taux résiduels de l'azote dans la terre après les récoltes et avant les semis afin d'améliorer la qualité de l'eau en minimisant l'ajout des nitrates non nécessaires.
- **Optimiser la qualité et sécuriser le service à la population** avec la même équité quelle que soit la commune de l'agglomération.

ACTIONS



Une offre de transports

- Renforcer l'attractivité des transports collectifs dans le cadre des déplacements domicile-travail.
- Préserver la qualité de service tout en étendant l'offre à de nouvelles communes.
- Favoriser le développement de la pratique du vélo au quotidien.

UN SERVICE ALLOTIC OPTIMISÉ

Afin de pérenniser le service, qui voit sa fréquentation augmenter chaque année, son organisation a été modifiée, depuis le 3 octobre, avec un niveau de service équivalent, voire meilleur. Désormais, il est proposé une course par heure en moyenne entre 6h et 20h sur chacune des 7 lignes qui desservent le territoire de l'ARC. Les horaires sont prédéfinis, offrant plus de lisibilité aux usagers, et le tarif, inchangé depuis son lancement en 2002, est passé à 2 €/trajet restant donc toujours très abordable. Enfin, les réservations s'effectuent maintenant par téléphone ou par mail, sur une plage horaire plus large, grâce à la plateforme Oise Mobilité.

50 VÉLOTIC SUPPLÉMENTAIRES

50 vélos supplémentaires sont disponibles à la location depuis mai 2016. Afin de diversifier

l'offre, 15 de ces nouveaux vélos sont pliants. Les VéloTIC (150 au total) sont disponibles à l'agence située Place de la Gare à Compiègne.

AMÉNAGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE JAUX-ARMANCOURT

Suite à l'aménagement d'un tronçon dédié d'1 km réalisé l'automne dernier entre Armancourt (passage à niveau SNCF) et Jaux (passerelle vélos/piétons permettant de gagner la voie verte de l'autre côté de l'Oise), il est maintenant possible de circuler à vélo en toute sécurité entre ces communes et le cœur d'agglomération. Courant 2017, la liaison cyclable s'étendra au sud vers Le Meux (700 m), créant ainsi la continuité du réseau jusqu'à Jonquières, La Croix Saint Ouen, Verberie... et au-delà vers les aménagements réalisés sur la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées.



→ toujours plus durable



↖ **VÉHICULE ÉLECTRIQUE**
de l'ARC

↘ **ALLOTIC**,
un service toujours autant
apprécié des utilisateurs

4,6 millions
de voyages en 2016

± 100 000
montées/descentes par
semaine sur le réseau urbain





↖ **VÉLOTIC,**
un service en constante
augmentation

➤ **Conseiller et accompagner les entreprises sur la mobilité de leurs salariés.**

➤ **Intégrer et planifier la mobilité en amont en lien avec les projets d'aménagement du territoire.**

UN RÉSEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS EN CONSTANTE AMÉLIORATION

Afin de faciliter l'utilisation du réseau de transports collectifs par tous, il est procédé régulièrement à des aménagements des arrêts existants, dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité de l'agglomération.

Par ailleurs, l'installation de 23 nouveaux poteaux d'arrêts sur le réseau permet aux usagers de mieux identifier les informations nécessaires à leurs déplacements (n° des lignes desservant l'arrêt, horaires...). De plus, grâce au SMTCO Oise Mobilité, chaque arrêt est équipé soit d'une borne d'information voyageur sur laquelle s'affichent en temps réel les horaires des prochains passages (Gare, Solférino, Deniérou, Centre Culturel par exemple), soit d'un flash-code ou d'un code SMS donnant accès à ces informations directement sur les téléphones portables des usagers.

LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Le service gratuit de conseil en mobilité proposé aux actifs et aux employeurs du territoire, en partenariat avec le SMTCO, s'attache à promouvoir la mobilité durable (vélo, bus, covoiturage...) pour les déplacements domicile-travail. L'accompagnement des établissements consiste en la réalisation de diagnostics mobilité, l'organisation de points d'information avec les salariés, de rencontres régulières avec les employeurs pour construire des réponses aux besoins recensés... En 2016, ce travail a notamment été mené avec Webhelp, Matra Electronics, Continental, St-Gobain, Francem, PIVERT, Enercon et a concerné environ 2 000 salariés.

SENSIBILISER LES JEUNES USAGERS À LA SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS

Un petit film a été réalisé par les services de l'ARC pour être diffusé dans les classes de 6^e des collèges de l'agglomération afin de montrer les bons gestes à avoir dans les transports scolaires et les consignes de sécurité à respecter. Le sujet a été abordé de manière humoristique pour mieux capter l'attention des jeunes. La vidéo a été tournée avec des jeunes du quartier du Clos des Roses, inscrits à l'atelier théâtre mis en place dans le cadre de la Politique de la Ville et des volontaires du Théâtre des Aînés.





↳ Tournage du film de **SENSIBILISATION AUX COMPORTEMENTS** dans les transports collectifs

704

nouveaux contrats de location VéloTIC

30 976

journées de location VéloTIC

1 600

personnes transportées en moyenne sur AlloTIC

± 2 000

salariés/actifs touchés par les démarches de conseil en mobilité en entreprises

L'ARC, un territoire engagé dans la transition énergétique

- Encourager la rénovation énergétique par une meilleure coordination locale des politiques menées.
- Améliorer le parc de logements privés anciens, développer l'offre de logements locatifs de qualité et lutter contre le mal-logement.
- Soutenir l'emploi local dans le secteur du bâtiment en incitant les habitants à faire des travaux.
- Mobiliser les nouvelles communes de l'ARC et les entreprises autour du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), en vue d'augmenter la compétitivité du territoire.

L'AGGLOMÉRATION A APPROUVÉ SON PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL EN MAI 2016

Le PCAET a déjà porté ses fruits avec des actions particulièrement exemplaires dans les secteurs du bâtiment (guichet unique pour la rénovation de l'habitat, appui des projets de rénovation des bâtiments communaux), des transports (optimisation de l'offre de transports en commun, développement des pistes cyclables, conseils gratuits aux entreprises) et de l'agriculture ("contrats azote volontaires" au-delà de la réglementation sur les aires d'alimentation des captages).

Le PCAET sera élargi en 2018 aux 6 communes de la Basse Automne.



L'ARC, LABELLISÉE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

L'ARC et ses communes membres ont élargi les actions visant à diminuer les gaz à effet de serre. Il s'agit de :

- Favoriser la mobilité électrique des communes de l'ARC au niveau des employés, des entreprises et des citoyens.
- Favoriser la biodiversité en ville et la protection des abeilles.
- Diminuer les consommations de l'éclairage public. 11 communes s'engagent à réduire la consommation d'énergie en modernisant leur éclairage public. C'est au total **1 366 points lumineux qui sont concernés sur des dizaines de rues avec des économies d'énergie allant de 38,5 % à 80 %.**

Le territoire de l'ARC et de ses communes béné-

ficieront au total de 2 millions d'euros dans le cadre du TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte).

UNE PLATEFORME HABITAT RÉNOVÉ, OPÉRATIONNELLE DEPUIS JANVIER 2016

La plateforme Habitat Rénové, créée par l'ARC, et qui a pour but d'accompagner les particuliers dans l'amélioration de leur logement, bénéficie depuis novembre 2016 d'un lieu unique, **6 quai de la République à Compiègne**, qui regroupe l'ensemble des partenaires (INHARI, ADIL/EIE, Picardie Pass Rénovation, Réseau Éco Habitat). Cette plateforme répond à plusieurs ambitions : améliorer les logements pour les rendre plus confortables, plus économes en énergie mais aussi mieux adaptés au vieillissement ou aux situations de handicaps.





704

contacts pris en 2016
au sein de la plateforme
Habitat Rénové ou avec
ses partenaires



2

millions d'€ de participation
financière obtenue dans le
cadre du label Territoire à
Énergie Positive

702 056 €

de travaux générés en 2016



Des actions tournées vers le public précaire, pour une plus grande prise en compte des situations de mal-logement, ont été également réalisées vers les copropriétés et les professionnels de la rénovation. Des actions de sensibilisation ont également été menées, comme **la distribution d'ampoules LED via les CCAS des communes.**

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été lancée en août 2016, pour 3 ans. Il s'agit d'un dispositif d'aides financières ouvert aux propriétaires privés, occupants ou bailleurs, en vue de la réalisation de travaux dans les loge-

ments. Dans le cadre de cette opération, mise en place par l'ARC et intégrée à la plateforme Habitat Rénové, **il est prévu d'améliorer plus de 200 logements.**



➤ Implantation de **BORNES ÉLECTRIQUES**, ici à Clairoux

➤ Espaces verts communaux et intercommunaux **OBJECTIF ZÉRO PHYTO**



Préserver nos ressources en eau

- Protéger les nappes phréatiques pour garantir une bonne qualité de l'eau potable.
- Faire baisser le prix de l'eau potable avec une plus grande équité entre les communes.
- Encourager les particuliers à ne plus utiliser de produits phytosanitaires et à réduire leur consommation d'eau.
- Entretenir les réseaux d'eau et d'assainissement

L'ARC SE DOTE DE LA COMPÉTENCE EAU POTABLE

L'ARC s'est dotée de la compétence eau potable (production + distribution) en novembre 2016. Cette prise de compétence est motivée par le besoin de lancer une nouvelle concession de service public sur la quasi-totalité de son territoire (hors CCBA) et de répondre à la volonté politique des élus de l'ARC de baisser le prix de l'eau.

Cette prise de compétence par l'ARC a entraîné :

- le retrait des communes de Le Meux, Jaux, Armancourt et Jonquières du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) de Longueil-Sainte-Marie,
- la dissolution du SIAEP de Choisy-au-Bac,
- le retrait de Saint-Jean-aux-Bois du SIAEP de Bonneuil-en-Valois,
- la dissolution du SIAEP de Saintines - Saint-Sauveur.

ENGAGEMENT DES COMMUNES DANS LE "ZÉRO PHYTO"

Dans le cadre de la loi de transition énergétique qui interdit aux communes, au 1^{er} janvier 2017, d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, **la charte "zéro phyto" a été signée dès 2016 par 13 communes de l'agglomération**, les autres communes de l'ARC s'étant engagées à le faire en 2017. Des techniques alternatives sont également utilisées pour l'entretien des zones d'activités gérées par l'agglomération.

DES ACTIONS MENÉES AUPRÈS DES AGRICULTEURS

L'eau potable est captée dans des secteurs de terres agricoles. L'ARC et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie mènent des actions, en partenariat avec les agriculteurs, visant à limiter l'utilisation des produits phytosanitaires nocifs

↑ **LE BASSIN DES MUIDS,**
une réussite technique et ludique





3,6
millions de m³
d'eau potable produits
et 3 376 022 m³ d'eau
potable distribués par
l'ARC en 2016

12 ha
de terres agricoles sous
contrat MAE (Mesures
Agro-Environnementales)

22
communes de l'ARC
engagées à signer la
charte "zéro phyto"

0,40 €/m³
prix de l'eau en 2016.

➤ Apprenez à jardiner
de façon écologique
grâce aux
**FORMATIONS DE
L'ARC**

pour l'environnement et la santé. Ces Mesures Agro-Environnementales (MAE) sont engagées depuis 2009 et **déjà 50 % de la superficie totale des surfaces agricoles concernées font l'objet d'un conventionnement.**

99 agriculteurs ont également signé le contrat "Azote", un accompagnement technique sur trois ans pour limiter l'utilisation d'azote fertilisant et ajuster les doses.

LE BASSIN DES MUIDS, UNE DIMENSION ÉCOLOGIQUE

En dehors de sa vocation ludique, **le bassin des Muids constitue un écosystème riche**, pour l'ensemble des espèces végétales et animales, avec sa "zone humide" et la lisière formée entre la forêt et le plan d'eau. À noter aussi que le bassin joue un rôle d'atténuation des crues notamment quand le niveau de l'Aisne est élevé. **Il peut stocker jusqu'à 1 million de m³ d'eau.**



Trions et recyclons

- Produire moins de déchets et en recycler davantage.
- Faire des choix économes pour la collectivité et pour les habitants.
- Réduire nos déchets pour limiter l'épuisement de ressources renouvelables et non renouvelables.
- Limiter notre empreinte environnementale et les rejets de gaz à effet de serre.

AMÉLIORER LES PERFORMANCES DE TRI DES EMBALLAGES EN VERRE EN APPORT VOLONTAIRE

Le Service de gestion des déchets de l'ARC a répondu à l'appel à projets lancé par Éco-Emballages pour l'amélioration de la performance du tri des emballages en verre pour l'année 2016.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- L'étude du maillage des conteneurs sur le territoire.
- La mise en place **d'un vaste programme de communication (campagne d'affichage** derrière et à l'intérieur des bus de l'ARC, feuilletage sur le site internet, quatre pages détachables dans l'ARC-Infos, nouvel habillage explicatif des conteneurs à verre).
- La création de nouveaux emplacements

(conteneurs enterrés et aériens). 34 conteneurs à verre ont ainsi été installés sur le territoire de l'ARC. **Le plan interactif mis en ligne sur le site www.agglo-compiegne.fr**, dans la rubrique environnement, permet de localiser les conteneurs les plus proches de votre domicile.

➤ **Des sacs de pré-collecte du verre ont également été distribués au sein de tous les foyers** pour faciliter le geste tri des emballages en verre et améliorer les performances en apport volontaire.

Le verre, encore beaucoup trop présent dans les ordures ménagères, coûte cher en traitement et pose de réel problème de sécurité pour les agents de collecte (accident de coupure grave par exemple).

Le geste de trier les déchets d'emballages en



verre par apport volontaire permet de réduire le coût de traitement des ordures ménagères pour la collectivité et de percevoir des recettes grâce au recyclage du verre.

DÉVELOPPER LE COMPOSTAGE DANS LES CIMETIÈRES

L'ARC a décidé de promouvoir et de développer le recyclage dans les cimetières situés sur son territoire (Saint-Sauveur a été la première

➤ Opération **COMPOSTEURS**

➤ Les nouveaux **CONTENEURS À VERRE**

→ encore plus nos déchets !

215

conteneurs à verre sur tout le territoire de l'ARC

1 801,21 tonnes

d'emballages en verre collectées sur l'ARC en 2016, soit 24 kg/an/habitant. Objectif 2018 : 30 kg/an/habitant

7 %

taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en 2016 (7,5 % en 2015, 8,55 % en 2012 et 9 % en 2006)

400

composteurs vendus en 2016

commune test). Les communes volontaires ont été dotées gratuitement de composteurs et bacs de tri ainsi que d'affiches pour informer le public. Au total, 12 communes sont partenaires de la démarche et 39 composteurs ont été distribués.

DES COMPOSTEURS À PRIX RÉDUITS

Toujours dans l'objectif de réduire les volumes de déchets, l'ARC favorise le compostage individuel en proposant aux particuliers des composteurs à prix réduits. **En 2016, 400 composteurs ont ainsi été vendus.** Une formation, assurée par l'association Corrélation en partenariat avec le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO), a parallèlement été proposée aux habitants concernés afin de constituer des foyers

relais qui puissent promouvoir le compostage individuel. **40 habitants ont suivi cette formation en 2016.** Des réunions d'information ont été organisées à Clairoix, La Croix Saint Ouen et Jaux.

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION MULTIPLIÉES

Les messagères du tri sont intervenues dans 71 classes et auprès de 1 600 élèves, elles ont participé à 8 manifestations d'envergure (Fête de la chasse et de la nature, Foire exposition, galerie commerciale de Carrefour, Journée Saint-Gobain, Semaine européenne de réduction des déchets,...) pour sensibiliser le public au tri des déchets. L'équipe a proposé une exposition originale des tenues du "Défimode Récup 2015" dans les communes de l'ARC.

Les élèves du collège Claude Debussy de Margny-lès-Compiègne ont été accompagnés dans le cadre d'un projet de certification "Éco-collège" ainsi que les étudiants de l'UTC dans la mise en place du tri et de la réduction du gaspillage alimentaire.

Enfin, après un état des lieux, le tri a été mis en place dans les mairies de Le Meux, La Croix Saint Ouen et Margny-lès-Compiègne ainsi que dans les cantines.





Laurent PORTEBOIS,

Maire de Clairoix, vice-président de l'ARC,
président de la commission finances

- **Poursuivre le désendettement de l'agglomération sans augmenter les impôts locaux.** Comme prévu, en 2016, l'agglomération s'est désendettée de 1,9 million d'euros sans augmenter les impôts locaux (taxes d'habitation et foncière).
- **Maintenir un haut niveau d'investissement, tout en faisant le choix de la stabilité fiscale.**
- **Maîtriser le budget transport** avec l'agrandissement du réseau au territoire de la CCBA et l'augmentation des besoins de dessertes.

Éric de VALROGER,

Maire-adjoint de Compiègne, vice-président de l'ARC,
président de la commission information et communication,
vice-président du Conseil départemental

- **Poursuivre avec succès le développement de nos supports de communication numériques.** Déjà plus de 10 000 abonnés à notre page Facebook.
- **Utiliser de façon accrue le support vidéo pour communiquer :** promotion touristique, sécurité dans les transports, nouvelles communes, événements....
- **Adopter une communication pratique et simple** sur les sujets du quotidien ou les grands projets..



Jean-Claude GRANIER,

Maire de Saint-Sauveur,
vice-président de l'ARC,
président de la commission d'appel d'offres

- **Examiner les offres et sélectionner les attributaires** avec un regard pointu sur leur impact écologique.
- **En 2016 de nombreux marchés publics ayant un impact écologique ont été conclus :**
 - création d'une voie verte sur la commune d'Armancourt ;
 - reconstruction de la station d'épuration de Choisy-au-Bac ;
 - travaux d'aménagement de la ZAC des Jardins à La Croix Saint Ouen ;
 - aménagement des abords de la ZAC des Deux rives à Margny-lès-Compiègne.





FONCTIONNEMENT



Les élus du conseil d'agglomération



0 % DE HAUSSE D'IMPOSITION !

L'ARC a tenu à préserver au maximum les ressources des ménages et a réussi à ne pas augmenter ses taux d'imposition. Cela a été rendu possible grâce à une gestion extrêmement rigoureuse et à des économies drastiques des dépenses de fonctionnement de l'intercommunalité.

L'ARC a même pu baisser la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (de 7,5 % à 7 % en 2016) et ce sera encore le cas en 2017. Rappelons simplement que cette taxe était de 9 % en 2006.

De même la part de l'ARC dans le prix de l'eau a baissé en 2016 passant de 0,4604 €/m³ HT à 0,4 €/m³ HT.

Les investissements importants ont été maintenus, car ils sont essentiels pour préparer l'avenir du territoire. Ainsi, l'emploi, l'habitat et l'enseignement supérieur, porteurs de croissance et de stabilité, ont été activement soutenus : la chimie verte et le projet PIVERT sur Venette, différents aménagements sur nos parcs d'activités et de nouvelles zones d'habitations comme les Jardins à La Croix Saint-Ouen pour faciliter la vie des ménages qui travaillent et vivent dans notre territoire.

Notre Président et nos Vice-présidents → en 2017

JEAN-CLAUDE GRANIER
Vice-président de l'ARC
Commission appel d'offres

CLAUDE PICARD
Vice-président de l'ARC
Délégué aux aides à la pierre et
au Programme Local de l'Habitat (PHL)

JEAN-NOËL GUESNIER
Vice-président de l'ARC
Commission développement
durable et risques majeurs

BÉATRICE MARTIN
Vice-présidente de l'ARC
Déléguée au patrimoine et aux paysages,
aux relations avec l'Office National des Forêts

MICHEL FOUBERT
Vice-président de l'ARC
Commission aménagement
équipement urbanisme et
grands projets

**ÉVELYNE
LE CHAPELLIER**
Vice-présidente de l'ARC
Déléguée au Plan
Climat-Energie Territorial

PHILIPPE MARINI
Président de l'Agglomération
de la Région de Compiègne

NICOLAS LEDAY
Vice-président de l'ARC
Commission transport
et mobilité, voiries

JEAN-PIERRE LEBOEUF
Vice-président de l'ARC
Délégué au tourisme

**JEAN-PIERRE
DESMOULINS**
Vice-président de l'ARC
Délégué au déploiement
du très haut débit

JEAN DESESSART
Vice-président de l'ARC
Commission économie et
tourisme

ÉRIC BERTRAND
Vice-président de l'ARC
Délégué à la gestion de l'eau

ÉRIC DE VALROGER
Vice-président de l'ARC
Délégué à l'information, la communication,
aux relations avec les partenaires institutionnels et
à l'aménagement des zones commerciales

BERNARD HELLAL
1^{er} vice-président de l'ARC
Commission stratégie et
synthèse, DSP

LAURENT PORTEBOIS
Vice-président de l'ARC
Commission finances,
contrôle de gestion et ressources humaines

Les élus du conseil d'agglomération en 2017



COMPIÈGNE
PHILIPPE MARINI
Président de l'ARC



Michel Foubert
Vice-président de l'ARC



Eric Verrier



Joël Dupuy de Méry



Philippe Trinchéz



Christian Tellier



Monia Lhadi



Arielle François



Sophie Schwarz



Marie-Pierre Degage



Dominique Renard



Evelyse Guyot



Richard Valente



Eric de Valroger
Vice-président de l'ARC



Nicolas Leday
Vice-président de l'ARC



Marc-Antoine Brekiesz



Eric Hanen



Anne Koerber



Solange Dumay



Sandrine de Figueiredo



Sylvie Oger-Dugat



Marie-Christine Legros



Françoise Trousselle



Etienne Diot



Jean-Marc Branche



MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE
BERNARD HELLAL
1^{er} vice-président de l'ARC



Marc Ressons



Rachida El Amrani



Georges Diab



Xavier Gérard



LA CROIX SAINT OUEN
JEAN DESSSERT
Vice-président de l'ARC



Jacqueline Ferradini



Thérèse-Marie Lamarche



VERBERIE
MICHEL ARNOULD



Patrick Steffen




CHOISY-AU-BAC
JEAN-NOËL GUESNIER
Vice-président de l'ARC



BÉTHISY-SAINT-PIERRE
JEAN-MARIE LAVOISIER




Michèle Cailleux
Suppléante



VENETTE
BERNARD DELANNOY

Sylvie Lemonnier Morel
Suppléante



JAUX
DELPHINE DUCANCHEZ

Michel Jeannerot
Suppléant



LE MEUX

**ÉVELYNE
LE CHAPELLIER**
Vice-présidente de
l'ARC



Florence Blanc
Suppléante



CLAIROIX

**LAURENT
PORTEBOIS**
Vice-président de
l'ARC



Emmanuel
Guesnier
Suppléant



SAINT-SAUVEUR

**JEAN-CLAUDE
GRANIER**
Vice-président de
l'ARC



Yves Dambrine
Suppléant



**BÉTHISY-SAINT-
MARTIN**
ALAIN DRICOURT



Arnaud Perrin
Suppléant



SAINTINES

**JEAN-PIERRE
DESMOULINS**
Vice-président de
l'ARC



Jeanine
Copigny
Suppléante



JANVILLE

**PHILIPPE
BOUCHER**



Corinne Carlier
Suppléante



NÉRY

CLAUDE PICART
Vice-président de
l'ARC



Bernard
Guillon
Suppléant



VIEUX-MOULIN

BÉATRICE MARTIN
Vice-présidente de
l'ARC



Erwan
Baudimant
Suppléant



**SAINT VAAST
DE LONGMONT**
MICHELINE FUSÉE



Martine Olivier
Suppléante



JONQUIÈRES

**JEAN-CLAUDE
CHIREUX**



Alain Dannel
Suppléant



LACHELLE

PASCAL SERET



Xavier Louvet
Suppléant



ARMANCOURT

ÉRIC BERTRAND
Vice-président de
l'ARC



Brigitte
Cugnet-Wattelet
Suppléante



BIENVILLE

CLAUDE DUPRONT



Patrick Leroux
Suppléant



**SAINT-JEAN-
AUX-BOIS**

**JEAN-PIERRE
LEBŒUF**
Vice-président de
l'ARC



Philippe Luisin
Suppléant

La fusion de deux intercommunalités

- Faciliter l'intégration de nouvelles communes.
- Aller à la rencontre des nouvelles communes et des nouveaux élus.
- Veiller à une harmonisation des compétences mesurée et parfois lissée dans le temps.

UN RAPPROCHEMENT LOGIQUE

Suite à la fusion avec la Communauté de Communes de la Basse Automne (CCBA), notre intercommunalité accueille, depuis le 1^{er} janvier 2017, six communes supplémentaires (Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, Néry, Saintines, Saint Vaast de Longmont et Verberie). Le rassemblement de l'ARC et de la CCBA est lié, au départ, à une obligation législative (la loi NOTRe), imposant des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 15 000 habitants (la CCBA n'avait que 10 000 habitants). De cette obligation, nous avons fait une opportunité, en trouvant des complémentarités et de nouvelles perspectives de développement. Le travail de terrain entrepris auprès de ces nouvelles communes a permis de mieux appréhender les enjeux et les atouts du territoire.

Le rapprochement s'est inscrit dans une continuité géographique et une logique de flux. Les habitants de la CCBA se tournent en effet facilement vers le Compiégnois pour accéder à des équipements publics ou commerciaux et aux lycées. Un quart des actifs de la CCBA travaille hors de celle-ci, principalement dans les zones d'emplois de l'ARC.

DES ÉQUILIBRES À TROUVER SUR LES COMPÉTENCES

Des coopérations existaient déjà, à l'image de l'instruction des permis de construire ou du Système d'Information Géographique. Par ailleurs, les deux intercommunalités étaient membres du Pays Compiégnois et du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise. Pour autant, les deux intercommunalités avaient des profils et

des choix de compétences différents. Un large travail de concertation a donc dû être mené pour préparer au mieux la transition des premiers mois de fusion. Nos nouvelles communes bénéficient de nouvelles offres de services (gestion du développement économique et touristique, aménagement de l'espace, services de transports...). D'autres thématiques induisent des harmonisations à l'échelle de plusieurs années :

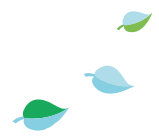




22
communes,
soit 6 de plus

83 000
habitants
soit 10 000 supplémentaires

53
conseillers
communaux
représentent les
22 communes



la collecte des déchets, l'eau potable, les relais d'assistantes maternelles ou encore l'assainissement... Nous avons également pris en compte les besoins pratiques avec le maintien d'une antenne à Verberie pour la gestion des déchets et le relais d'assistantes maternelles.

UNE RECOMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

Il a fallu également préparer une nouvelle assemblée recomposée de 53 membres, avec la représentation de désormais 22 communes et l'intégration de 2 nouveaux vice-présidents. La composition des commissions a également dû trouver un nouvel équilibre avec les nouveaux arrivants.

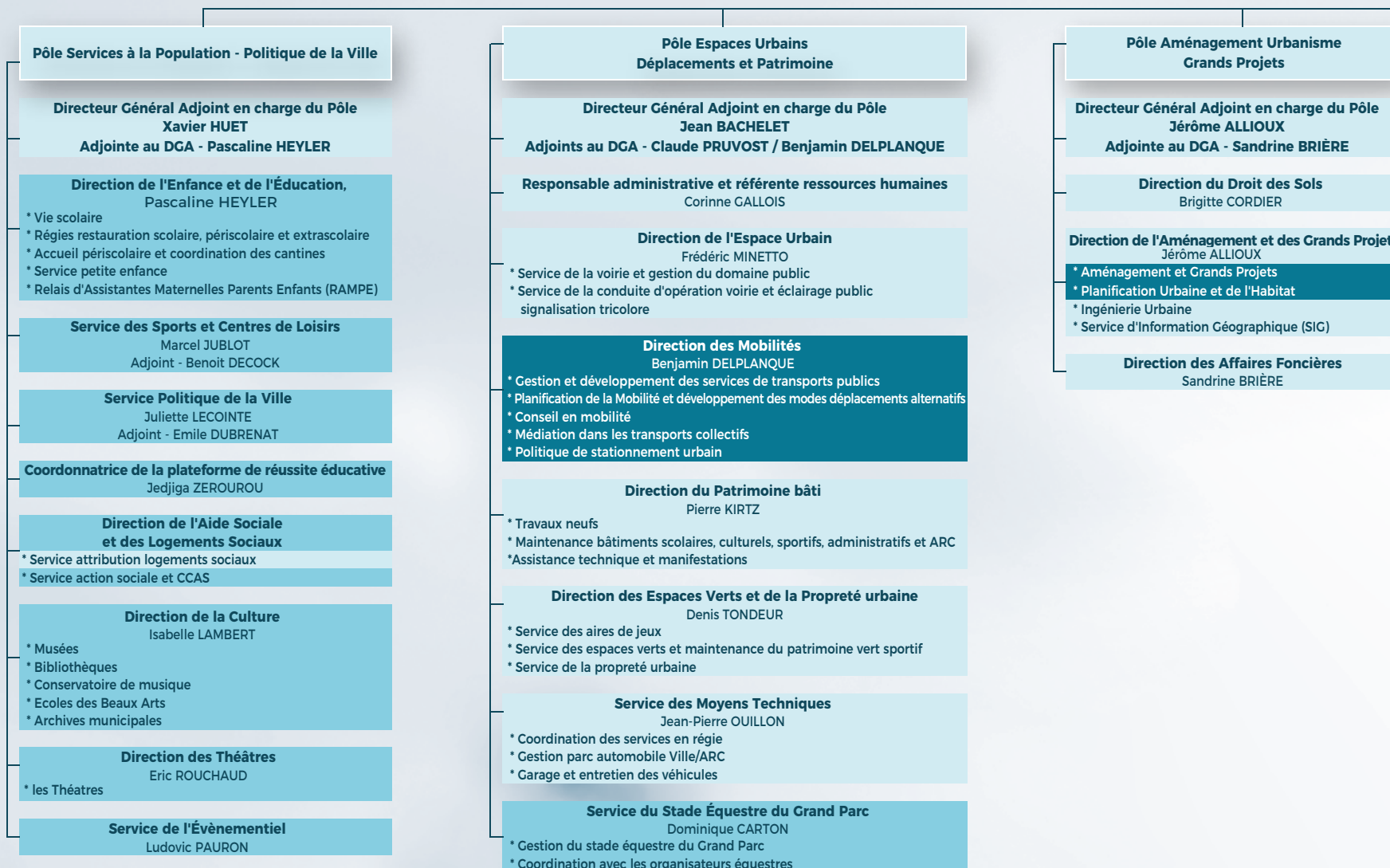
UN NOM BIEN IDENTIFIÉ

La raison sociale de notre nouvel établissement est bien Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne mais c'est le nom et le logo de l'ARC qui sont utilisés dans notre communication. En effet, la forte notoriété de l'ARC s'est forgée depuis près de 15 ans et la grande majorité de nos administrés et de nos contacts extérieurs nous identifient très bien sous cette dénomination dans nos différents champs de compétences. Le nom ARC est retenu bien plus facilement qu'ARCBA. De plus, la création d'un nouveau logo aurait été inefficace et bien trop coûteuse pour la collectivité.

➤ L'église de **BÉTHISY-SAINTE-MARTIN**

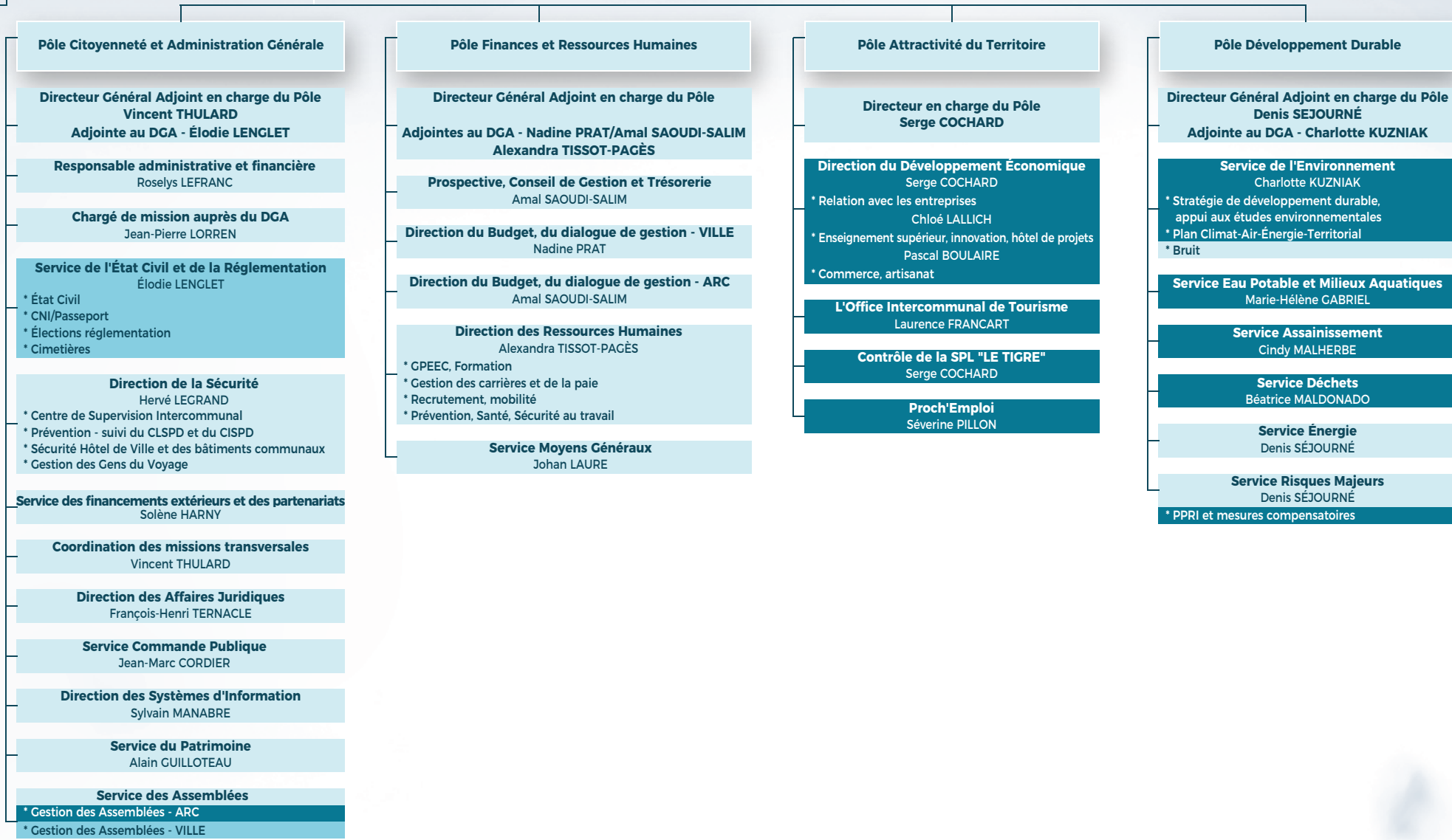
➤ La parc du château d'Aramont à **VERBERIE**

L'organigramme des services





- Services mutualisés
- Services compétence ARC
- Services compétence ville

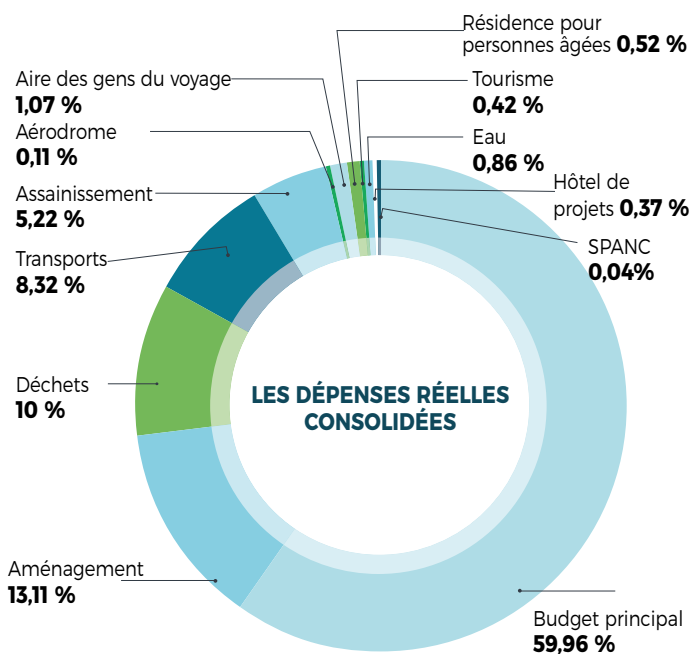


Les finances de l'ARC :

1

LES DÉPENSES CONSOLIDÉES

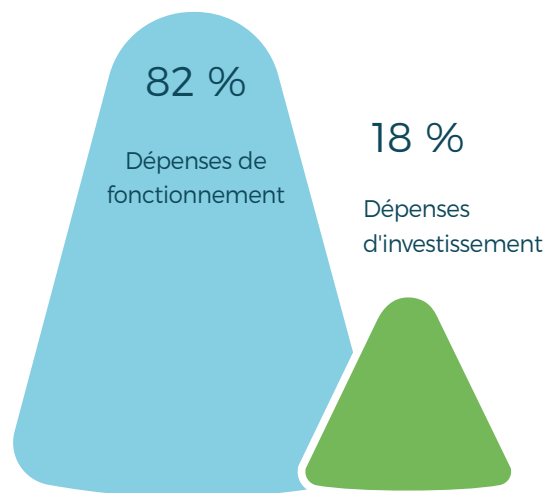
En 2016, les dépenses réelles de l'ARC s'élèvent à 72,9 M d'€ et intègrent le budget principal et les budgets annexes. Les trois premiers budgets (83 % des dépenses) : principal, aménagement et déchets.



2

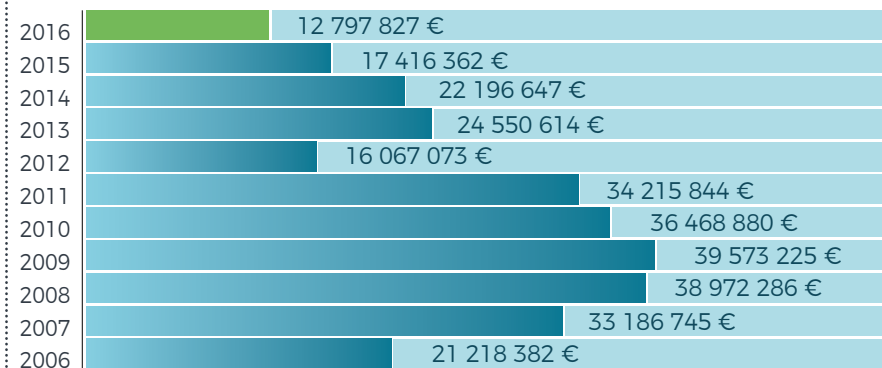
LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles de fonctionnement :
60 128 331,85 € soit 82 %
Dépenses réelles d'investissement :
12 797 827,65 € soit 18 %

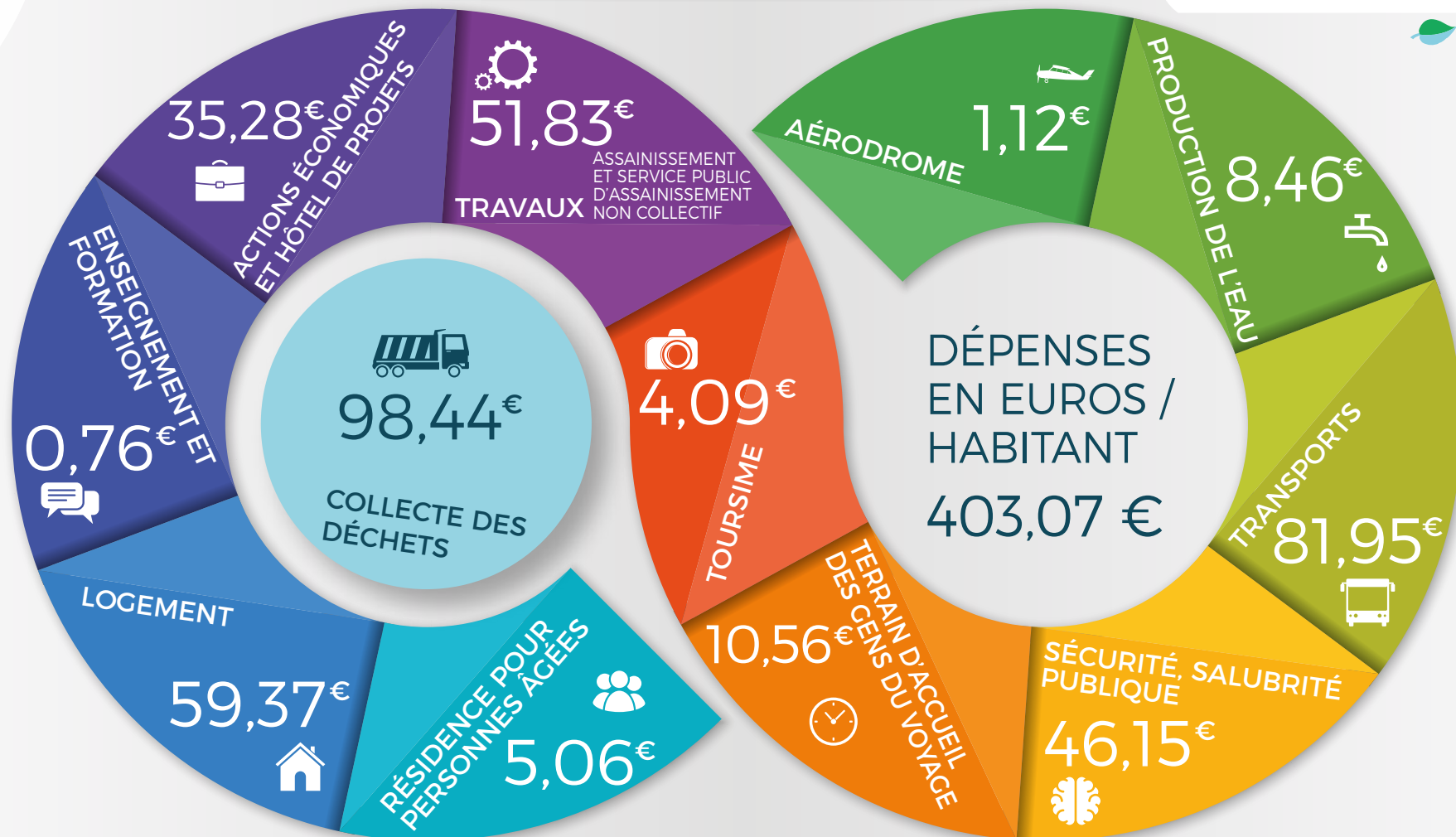


3

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



→ les dépenses en 2016



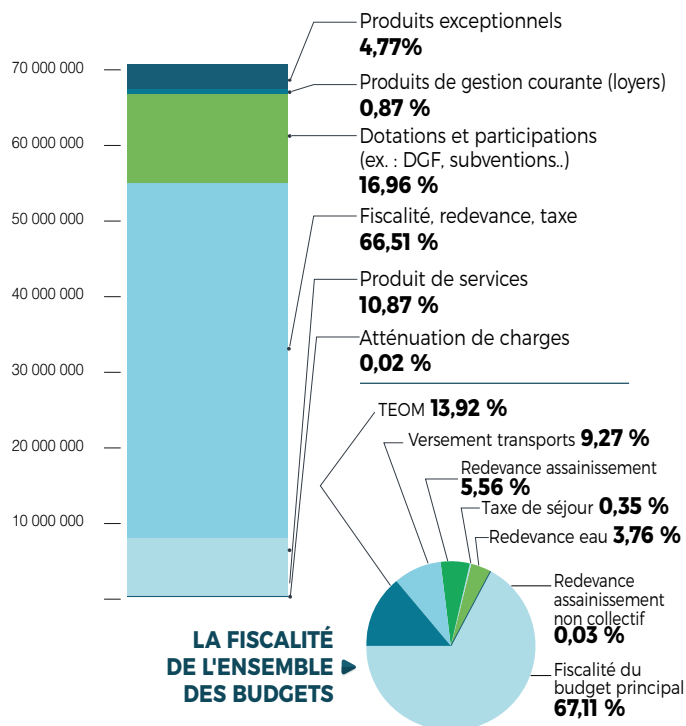
Les finances de l'ARC : les recettes



1

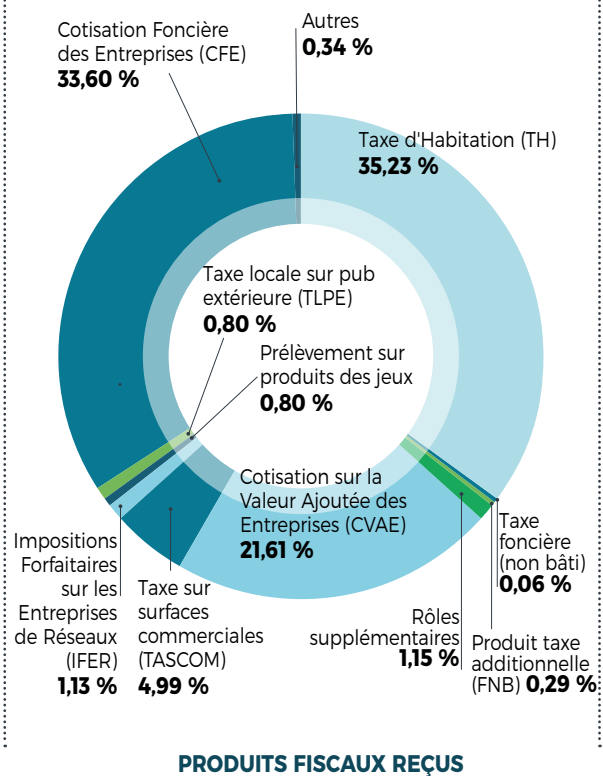
LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES

En 2016 les recettes réelles de l'ARC s'élèvent à 80,4 M d'€. Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 71,6 M d'€.



2

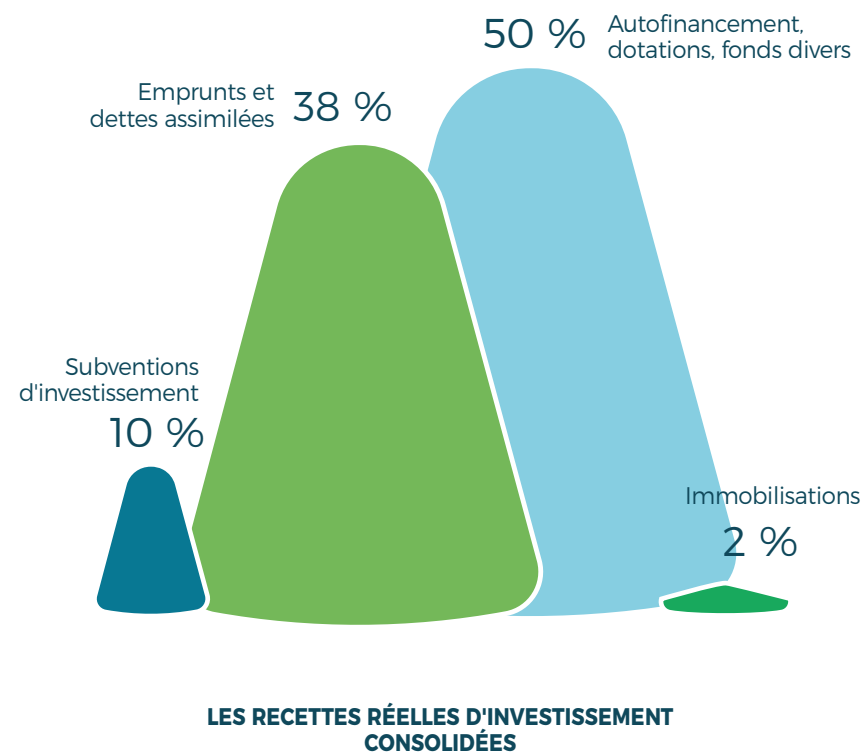
LA FISCALITÉ DU BUDGET PRINCIPAL



3

LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

En 2016 les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 8,8 M d'€.





Jean-Claude CHIREUX,

Maire de Jonquières,
délégué de l'ARC à la qualité des espaces verts communautaires

- **Encourager et aider les communes de l'agglomération dans la démarche "zéro phytosanitaire"** en proposant des solutions alternatives sans pesticides afin de préserver les ressources en eau, la biodiversité et la santé des personnes.
- **Proposer des formations de jardinage écologique aux habitants et les orienter vers l'utilisation des engrais verts.**
- **Mener une politique d'embellissement des espaces verts** pour décrocher des labels au concours régional des villes et villages fleuris.



Pascal SERET,

Maire de Lachelle

- **Développer des services performants** et adaptés aux besoins des habitants des petites communes, notamment dans les 6 nouvelles communes de la Basse Automne qui viennent de nous rejoindre.
- **Améliorer notre empreinte écologique** et favoriser les économies d'énergie de nos administrés.
- **Renforcer le lien ruralité cœur d'agglomération en favorisant la création de déplacements alternatifs.**

Bernard DELANNOY,

Maire de Venette,
délégué de l'ARC au contrôle de gestion

- **Maintenir un niveau d'investissement porteur de développement du territoire** et poursuivre l'effort de désendettement pour reconstituer des marges de manœuvre.
- **Maîtriser les dépenses de fonctionnement** par la poursuite des efforts de gestion engagés depuis plusieurs années et favoriser les investissements générateurs d'économies de fonctionnement.
- **Contrôler la fiscalité** afin de ne pas alourdir la charge des familles et des entreprises.



Michel JEANNEROT,

Maire de Jaux,

- **Réalisé : dernier tronçon de piste cyclable vers Armancourt** (maîtrise d'ouvrage l'ARC).
- **En cours : acquisition de parcelles délaissées pour jardins familiaux** (3 500 m²).
- **À faire : trouver une solution foncière et soutenir le projet de jardin d'insertion de la recyclerie.**

L'équilibre des comptes

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 CONSOLIDÉS

BUDGET PRINCIPAL	Dépenses 2016	Recettes 2016	Résultat brut 2016	Déficits / Excédents 2015	Résultat net 2016
Investissement	6 748 268,85	5 551 129,62	-1 197 139,23	1 415 195,51	218 056,28
Fonctionnement	44 517 392,30	45 681 504,40	1 164 112,10	6 507 162,64	7 671 274,74
TOTAL	51 265 661,15	51 232 634,02	-33 027,13	7 922 358,15	7 889 331,02

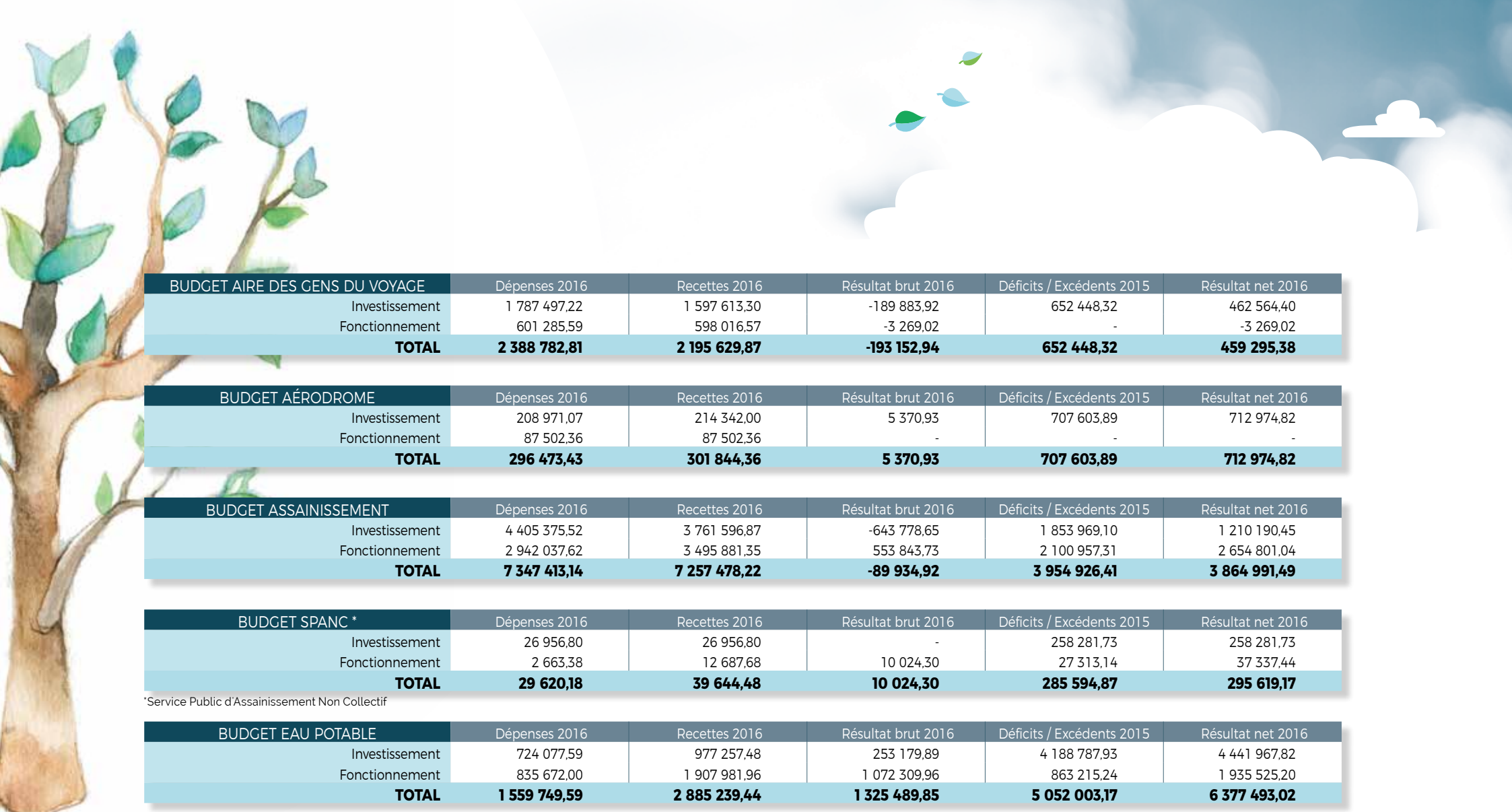
BUDGET AMÉNAGEMENT	Dépenses 2016	Recettes 2016	Résultat brut 2016	Déficits / Excédents 2015	Résultat net 2016
Investissement	9 998 320,58	8 566 836,16	-1 431 484,42	-4 821 807,62	-6 253 292,04
Fonctionnement	6 966 993,73	14 717 874,56	7 750 880,83	-	7 750 880,83
TOTAL	16 965 314,31	23 284 710,72	6 319 396,41	-4 821 807,62	1 497 588,79

BUDGET TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX	Dépenses 2016	Recettes 2016	Résultat brut 2016	Déficits / Excédents 2015	Résultat net 2016
Investissement	501 884,95	477 058,76	-24 826,19	44 748,22	19 922,03
Fonctionnement	6 134 846,97	6 469 708,95	334 861,98	-	334 861,98
TOTAL	6 636 731,92	6 946 767,71	310 035,79	44 748,22	354 784,01

BUDGET DÉCHETS MÉNAGERS	Dépenses 2016	Recettes 2016	Résultat brut 2016	Déficits / Excédents 2015	Résultat net 2016
Investissement	101 322,12	92 972,29	-8 349,83	297 077,40	288 727,57
Fonctionnement	7 261 611,93	6 880 387,72	-381 224,21	3 440 048,46	3 058 824,25
TOTAL	7 362 934,05	6 973 360,01	-389 574,04	3 737 125,86	3 347 551,82

BUDGET HÔTEL DE PROJETS	Dépenses 2016	Recettes 2016	Résultat brut 2016	Déficits / Excédents 2015	Résultat net 2016
Investissement	2 846 755,95	3 032 408,01	185 652,06	-67 285,56	118 366,50
Fonctionnement	365 636,95	368 808,07	3 171,12	-	3 171,12
TOTAL	3 212 392,90	3 401 216,08	188 823,18	-67 285,56	121 537,62

BUDGET RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES	Dépenses 2016	Recettes 2016	Résultat brut 2016	Déficits / Excédents 2015	Résultat net 2016
Investissement	288 705,00	284 879,48	-3 825,52	-	-3 825,52
Fonctionnement	330 148,01	385 141,73	54 993,72	22 306,63	77 300,35
TOTAL	618 853,01	670 021,21	51 168,20	22 306,63	73 474,83



BUDGET AIRE DES GENS DU VOYAGE	Dépenses 2016	Recettes 2016	Résultat brut 2016	Déficits / Excédents 2015	Résultat net 2016
Investissement	1 787 497,22	1 597 613,30	-189 883,92	652 448,32	462 564,40
Fonctionnement	601 285,59	598 016,57	-3 269,02	-	-3 269,02
TOTAL	2 388 782,81	2 195 629,87	-193 152,94	652 448,32	459 295,38

BUDGET AÉRODROME	Dépenses 2016	Recettes 2016	Résultat brut 2016	Déficits / Excédents 2015	Résultat net 2016
Investissement	208 971,07	214 342,00	5 370,93	707 603,89	712 974,82
Fonctionnement	87 502,36	87 502,36	-	-	-
TOTAL	296 473,43	301 844,36	5 370,93	707 603,89	712 974,82

BUDGET ASSAINISSEMENT	Dépenses 2016	Recettes 2016	Résultat brut 2016	Déficits / Excédents 2015	Résultat net 2016
Investissement	4 405 375,52	3 761 596,87	-643 778,65	1 853 969,10	1 210 190,45
Fonctionnement	2 942 037,62	3 495 881,35	553 843,73	2 100 957,31	2 654 801,04
TOTAL	7 347 413,14	7 257 478,22	-89 934,92	3 954 926,41	3 864 991,49

BUDGET SPANC *	Dépenses 2016	Recettes 2016	Résultat brut 2016	Déficits / Excédents 2015	Résultat net 2016
Investissement	26 956,80	26 956,80	-	258 281,73	258 281,73
Fonctionnement	2 663,38	12 687,68	10 024,30	27 313,14	37 337,44
TOTAL	29 620,18	39 644,48	10 024,30	285 594,87	295 619,17

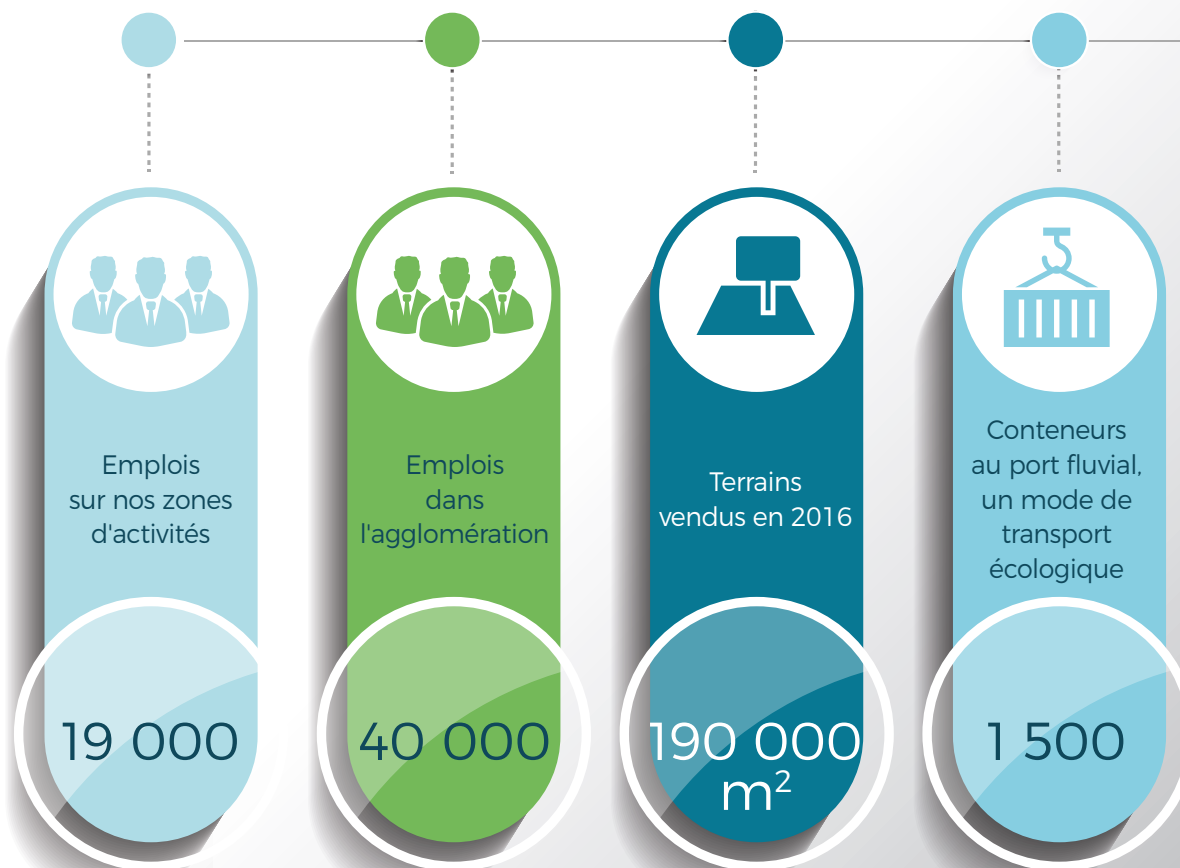
*Service Public d'Assainissement Non Collectif

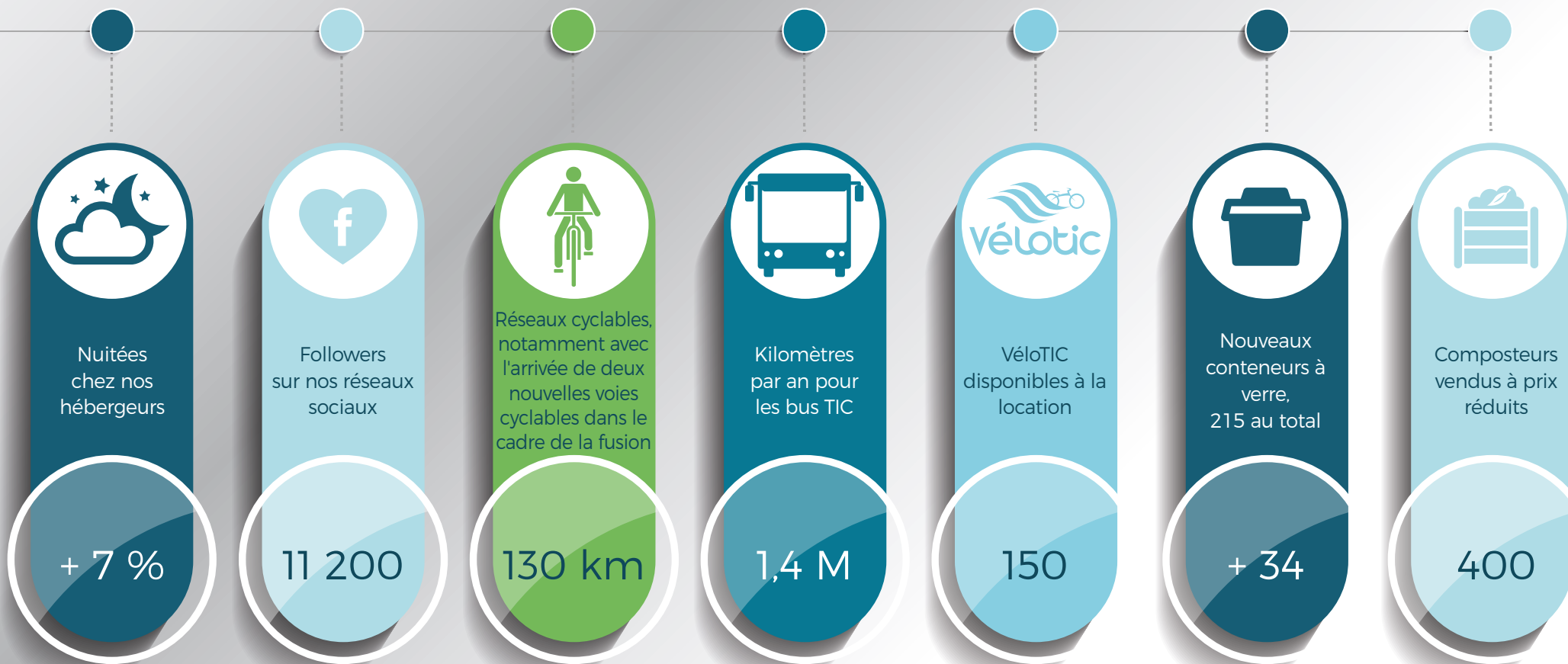
BUDGET EAU POTABLE	Dépenses 2016	Recettes 2016	Résultat brut 2016	Déficits / Excédents 2015	Résultat net 2016
Investissement	724 077,59	977 257,48	253 179,89	4 188 787,93	4 441 967,82
Fonctionnement	835 672,00	1 907 981,96	1 072 309,96	863 215,24	1 935 525,20
TOTAL	1 559 749,59	2 885 239,44	1 325 489,85	5 052 003,17	6 377 493,02

BUDGET TOURISME	Dépenses 2016	Recettes 2016	Résultat brut 2016	Déficits / Excédents 2015	Résultat net 2016
Investissement	202 062,46	210 438,93	8 376,47	-	8 376,47
Fonctionnement	314 271,32	314 271,32	-	-	-
TOTAL	516 333,78	524 710,25	8 376,47	-	8 376,47

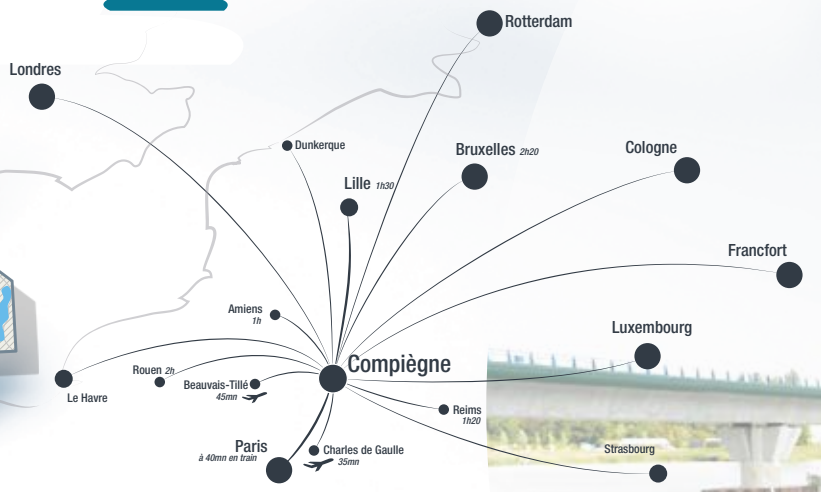
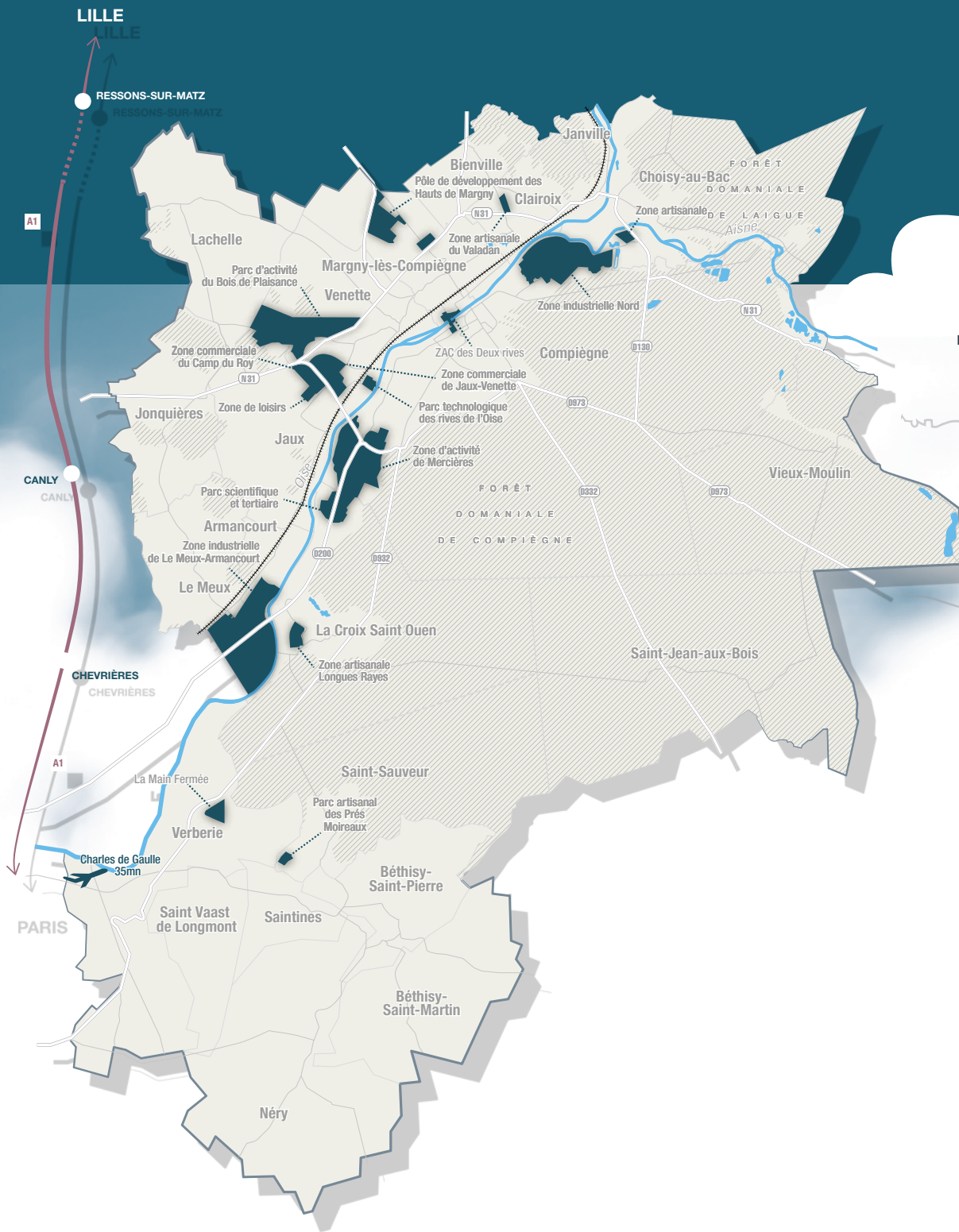
TOTAL BUDGET	98 200 260,27	105 713 256,37	7 512 996,10	17 490 022,34	25 003 018,44
---------------------	----------------------	-----------------------	---------------------	----------------------	----------------------

Les indicateurs de l'ARC





L'ARC et ses parcs d'activités



BÉTHISY-SAINT-MARTIN
ALAIN DRICOURT,
Maire

SAINTINES
JEAN-PIERRE DESMOULINS,
Maire

JANVILLE
PHILIPPE BOUCHER,
Maire

11 des 22
communes

SAINT-JEAN-AUX-BOIS
JEAN-PIERRE LEBŒUF,
Maire

NÉRY
CLAUDE PICART,
Maire

L'ARC

BIENVILLE
CLAUDE DUPRONT,
Maire

VIEUX-MOULIN
BÉATRICE MARTIN,
Maire

ARMANCOURT
ÉRIC BERTRAND,
Maire

SAINT VAAST DE LONGMONT
MICHELINE FUSÉE,
Maire

LACHELLE
PASCAL SERET,
Maire

JONQUIÈRES
JEAN-CLAUDE CHIREUX,
Maire



AGGLO
compiègne.fr